

**PROCÈS-VERBAL DE LA trente-troisième  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'AEESICQ  
tenue le 4 juin 2018, au Cégep Édouard-Montpetit**

**Présences** : 163 personnes ont signé les feuilles de présence

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée par la présidente de l'AEESICQ, Denyse T. April.
2. Présentation de la présidente d'assemblée et de la secrétaire d'assemblée.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 juin 2017. *Document #2*
5. Bilan des activités 2017-2018 par le C.A. *Document #3*
6. Budget. *Document #4*
  - 6.1 Présentation et dépôt des états financiers 2017-2018 par la trésorière, Sylvie Rochon.
  - 6.2 Adoption des prévisions budgétaires pour 2018-2019.
  - 6.3 Nomination des vérificatrices pour 2018-2019.
7. Priorités de travail pour 2018-2019.
  - 9.1 Lecture de propositions.
  - 9.2 Appel de propositions.
8. Élections.
9. Affaires diverses.
10. Levée de l'assemblée.

## **1. Ouverture de l'assemblée annuelle**

À 16 heures, Denyse T. April, présidente, souhaite la bienvenue à l'assemblée des membres et présente son conseil d'administration :

- Marlène McNicoll (région 6), vice-présidente,
- Sylvie Rochon (région 1), trésorière
- Mélanie Giguère (Région 2),
- Lucie Paquette (Région 3),
- Francine Ladouceur substitut (Région 4) et
- Claudine Jouny (Région 5).

Madame April informe les membres présents que la C.A. se rencontrera après l'assemblée pour débattre des propositions qui n'auront pu l'être au cours de la présente réunion.

## **2. Présentation de la présidente et de la secrétaire d'assemblée**

Le C.A. propose Andrée Bouchard.

Cette proposition est appuyée par Nancy Vaillancourt du Cégep de Chicoutimi.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le C.A. propose Marlène McNicoll.

Cette proposition est appuyée par Maude Laprise du Collège d'Alma.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **3. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est :

Proposé par Caroline Robert du Centre d'études collégiales du Lac Mégantic.

Appuyé par Chantale Lavoie du Cégep Garneau.

Adopté à l'unanimité.

## **4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 juin 2017**

Le procès-verbal de la 32<sup>e</sup> assemblée générale annuelle est :

Proposé par Caroline Thibault du Cégep de Saint-Jérôme.

Appuyé par Julie Lavoie du Cégep de Chicoutimi.

Adopté à l'unanimité.

## **5. Bilan des activités 2017-2018 par le C.A. (dépôt)**

La présidente et les conseillères font état des différents sujets qui ont occupé le conseil d'administration au cours de l'année.

## **6. Budget**

### **6.1 Adoption des états financiers 2017-2018 par Sylvie Rochon, trésorière.**

Sylvie Rochon nous présente les états financiers pour l'année terminée au 31 mars 2018 et remercie les membres d'avoir adhéré très rapidement lorsqu'elles ont été sollicitées pour la viabilité de l'association et même sa représentativité.

Elle félicite aussi les efforts soutenus du CA afin d'assurer une saine gestion financière de l'Association. Ce sont ces efforts qui permettent, cette année, de payer une partie du souper du 32<sup>e</sup> colloque qui est consécutif au cocktail annuel.

Les états financiers ont été adoptés en C.A., le 2 juin 2018.

Ils ont été vérifiés par Julie Lavoie (Cégep de Chicoutimi) et Brigitte Demers (Collège de Valleyfield) (*Annexe 1*).

L'adoption des états financiers pour l'année 2017-2018 est :

Proposée par Lucie Laberge du Cégep Limoilou.

Appuyée par Yvon Brunet du Cégep de Sainte-Foy.

Adoptée à l'unanimité.

### **6.2 Dépôt des prévisions budgétaires pour la prochaine année**

Elles sont expliquées et déposées à l'assemblée générale.

### 6.3 Nomination des vérificatrices pour 2018-2019

Brigitte Demers du Collège de Valleyfield est :  
Proposée par Gisèle Bourbonnais du Collège de Valleyfield.

Appuyée par Anick Montpetit du Collège de Valleyfield.

Adoptée à l'unanimité.

Nancy Vaillancourt du Cégep de Chicoutimi est :  
Proposée par Julie Lavoie du Cégep de Chicoutimi.

Appuyée par Annie Houde du Cégep de Jonquière.

Adoptée à l'unanimité.

## 7. Priorités de travail pour 2018-2019

### 7.1 Lecture de propositions

Un avis de motion sera proposé par le C.A. après la proposition reçue d'une membre.

### 7.2 Appel de propositions

#### ***Proposition 2018-19/01***

Patricia Filloles, du Cégep de Sainte-Foy propose :

*Considérant que l'immatriculation à l'OIIQ est obligatoire pour les stages;*

*Considérant que nous sommes moins de 100 jours en stage annuellement;*

Forte de l'appui du département de soins infirmiers du Cégep de Sainte-Foy, je propose que l'AEESICQ demande à l'OIIQ de diminuer de moitié la cotisation annuelle pour les professeurs de soins infirmiers qui n'ont pas de lien d'emploi avec un autre employeur que le Cégep durant l'année.

Appuyée par Mireille Thibault, du Cégep de Sainte-Foy.

Une discussion s'ensuit sur la proposition.

Le vote est demandé par Sophie Valiquette du Cégep André-Lauendeau.

La proposition est rejetée à la majorité.

Toutefois, le C.A. se penchera sur la possibilité d'intervenir auprès des directions générales des cégeps qui offrent le programme soins infirmiers afin de les sensibiliser sur l'obligation de leurs enseignantes de payer leur adhésion à l'OIIQ pour aller en stage avec leurs étudiantes.

### **Proposition 2018-19/02**

Le conseil d'administration de l'AEESICQ propose l'avis de motion suivant :

*Considérant que la formation infirmière au niveau collégial sert très bien la société québécoise et ce, depuis plus de cinq (5) décennies;*

*Considérant que la mission de l'AEESICQ est de promouvoir la formation infirmière qualifiante au collégial;*

*Considérant qu'offrir une formation collégiale qui risque de ne conduire à aucun statut de pratique légal nous apparaît inacceptable, si l'étudiante décide de ne pas poursuivre à l'université, de façon volontaire ou non;*

*Considérant que l'AEESICQ croit qu'il serait dommage de dénaturer la formation collégiale en la reléguant à un rôle de second plan pour des raisons plus ou moins justifiables;*

Le CA de l'AEESICQ vous demande le mandat de poursuivre les représentations qu'il jugera nécessaires pour préserver le DEC qualifiant en soins infirmiers.

Appuyé par Marie-Josée Roy, Cégep de Rimouski.

Adopté à l'unanimité.

### **Proposition 2018-19/03**

*Considérant la mission de l'AEESICQ s'articulant sur 4 axes qui sont*

- *La promotion de la formation infirmière au collégial*

- *L'analyse du vécu pédagogique des enseignantes et des étudiantes et étudiants*
- *La recherche et le soutien pédagogiques*
- *La communication : information et échanges ;*

*Considérant que des membres de l'AEESICQ œuvrent déjà bénévolement afin de maintenir et encourager le développement des compétences en allaitement au collégial ;*

*Considérant les données probantes démontrant l'importance de la collaboration et l'interdisciplinarité des professionnelles en santé ;*

*Considérant la mission du MAQ (Mouvement Allaitement Québec) qui est de contribuer à rendre les environnements favorables à l'allaitement, et ce, dans un contexte de développement optimal des jeunes enfants et de bien-être des femmes, des familles et de la société. Ces environnements se doivent de respecter toutes les femmes et toutes les familles ;*

*Considérant que le MAQ est un lieu de concertation indépendant ouvert à l'ensemble des personnes et des organisations qui adhèrent à [ses principes](#) (en annexe) ;*

*Considérant que l'AEESICQ peut devenir membre partenaire du MAQ en tant qu'association :*

- *Pour diffuser auprès de vos membres l'infolettre du MAQ sur le thème des environnements favorables à l'allaitement : avancement des projets du MAQ, nouveaux outils dans la [bibliothèque virtuelle](#), formations à venir, [articles publiés](#) sur le site web, etc.*
- *Pour bénéficier de deux inscriptions au tarif privilégié pour les conférences du MAQ*
- *Pour soutenir le MAQ et diffuser de l'information sur les environnements favorables à l'allaitement dans votre milieu.*

Il est proposé par Mélanie Giard, du Cégep du Vieux Montréal, de mandater les membres du CA de l'AEESICQ de considérer l'adhésion en tant que membre partenaire du MAQ dès l'année 2018-2019.

Appuyé par Josée St-Amant, Centre d'études collégiales de Charlevoix.

Une discussion s'ensuit sur la proposition.

Le vote est demandé par Marie-Ève Huard, du Cégep Garneau.

La proposition est acceptée à la majorité.

Le C.A. se penchera sur la question dès le mois d'août.

## 8. Élections

État de situation au CA :

| Denyse T. April (après 2 mandats) : Élections à la présidence |                       |      |                    |      |
|---|-----------------------|------|--------------------|------|
| Région 1  | <i>Sylvie Rochon</i>  | 2018 | Luc Grenier        | 2019 |
| Région 2  | Mélanie Giguère       | 2019 | Sonia Boucher      | 2020 |
| Région 3  | Lucie Paquette        | 2019 | Patricia Tremblay  | 2019 |
| Région 4  | <i>Jocelyne Auger</i> | 2018 | Francine Ladouceur | 2020 |
| Région 5  | Claudine Jouny        | 2019 | Denis Désilets     | 2019 |
| Région 6  | Marlène McNicoll      | 2019 | Julie Lavoie       | 2019 |

Le C.A. a reçu les candidatures suivantes :

- Marlène McNicoll à la présidence
- Sylvie Rochon, poste de conseillère région 1
- Valérie Martin, poste de conseillère région 4
- Denyse T. April, poste de conseillère région 4
- Francine Ladouceur, poste de conseillère région 4

La présidente d'assemblée vérifie s'il y a des candidatures émergentes de l'assemblée des membres.

Dans la négative, elle l'intérêt des candidates est vérifié.

- 1) Marlène McNicoll est déclarée présidente.
- 2) Sylvie Rochon est déclarée conseillère pour la région 1.
- 3) Comme il y aura élection dans la région 4, propositions d'une présidente et d'une secrétaire d'élections, de même que de deux scrutateurs :

Anick Montpetit, du Collège de Valleyfield, appuyée par Katie Robitaille, du Collège Montmorency, propose Andrée Bouchard à la présidence d'élections, et Marlène McNicoll comme secrétaire d'élections.

Andrée Bouchard et Marlène McNicoll acceptent.

Adoptée à l'unanimité.

Yvon Brunet, du Cégep de Sainte-Foy, appuyé par Nancy Vaillancourt, du Cégep de Chicoutimi, propose deux bénévoles, Marc Dubé et Claude Jean, comme scrutateurs.

Marc Dubé et Claude Jean acceptent.

Adoptée à l'unanimité.

Nadine Saurette, du Cégep de Saint-Jérôme, appuyée par Nathalie Normandin, du Cégep de Saint-Jérôme, propose la tenue d'un vote secret.

Adoptée à l'unanimité.

Le vote secret (pour les participantes de la région 4 exclusivement) a lieu après une brève présentation des trois candidates.

Francine Ladouceur est déclarée élue conseillère de la région 4.

La présidente d'assemblée demande à Valérie Martin à occuper le poste de substitut pour la région 4.

Valérie Martin, du Collège Montmorency, accepte.

Annick Montpetit, du Collège de Valleyfield, propose la destruction des bulletins de vote.

4) Compte tenu de l'élection de Marlène McNicoll à la présidence, le poste de conseillère de la région 6 est offert à l'assemblée générale.

Nancy Vaillancourt, du Cégep de Chicoutimi, propose Julie Lavoie, du Cégep de Chicoutimi.

Méliça Carrier, du Cégep Garneau, propose Annie Rodrigue, du Cégep Garneau.

Le vote secret (pour les participantes de la région 6 exclusivement) a lieu après une brève présentation des deux candidates.

Julie Lavoie est déclarée élue conseillère de la région 6.

La présidente d'assemblée vérifie l'intérêt de Annie Rodrigue à occuper le poste de substitut pour la région 6.

Annie Rodrigue, du Cégep Garneau, accepte.

Yvon Brunet, du Cégep de Sainte-Foy, propose la destruction des bulletins de vote.

### Proposition 2018-19/04

Katie Robitaille, du Collège Montmorency, appuyée Chantale Lavoie, du Cégep Garneau, propose la constitution du conseil d'administration 2018-2019 suivante :

| Marlène McNicoll, présidente jusqu'à l'assemblée générale de 2021 |                    |      |                   |      |
|---|--------------------|------|-------------------|------|
| Conseillères  |                    |      | Substituts        |      |
| Région 1  | Sylvie Rochon      | 2021 | Luc Grenier       | 2019 |
| Région 2  | Mélanie Giguère    | 2019 | Sonia Boucher     | 2020 |
| Région 3  | Lucie Paquette     | 2019 | Patricia Tremblay | 2019 |
| Région 4  | Francine Ladouceur | 2021 | Valérie Martin    | 2021 |
| Région 5  | Claudine Jouny     | 2019 | Denis Désilets    | 2019 |
| Région 6  | Julie Lavoie       | 2021 | Annie Rodrigue    | 2021 |

Adoptée à l'unanimité.

## 9. Affaires diverses

La présidente d'assemblée procède au tirage d'un certificat pour une formation accréditée en pré-colloque 2019 à titre de prix de présence. Le certificat est remporté par Annie Brodeur du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ce certificat appartient au gagnant à titre de membre de l'AEESICQ et, en cas d'impossibilité de participer, il peut être transféré à un membre en règle de l'AEESICQ.

## 10. Levée de l'assemblée

À 18 h 05, l'ordre du jour est écoulé, l'assemblée est levée sur la proposition de Gisèle Bourbonnais, du Collège de Valleyfield, appuyée par Mario Bilodeau, du Cégep Garneau.

Remerciements au collège hôte du colloque de l'AEESICQ 2018 et plus particulièrement de l'assemblée générale des membres.



Andrée Bouchard, présidente d'assemblée



Marlène McNicoll, secrétaire d'assemblée

*Annexe 1 : États financiers 2017-2018 signés*